**Conseil d’évaluation des juges de paix  
DANS L’AFFAIRE D’UNE AUDIENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 11.1 DE LA *LOI SUR LES JUGES DE PAIX*, L.R.O. 1990, ch. J.4, DANS SA VERSION MODIFIÉE,**

**En ce qui concerne deux plaintes au sujet de la conduite du  
juge de paix Paul Welsh**

Devant : L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz, membre juge de paix

**ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION**

**Avocats :**

Me Ian Smith Me Eugene Bhattacharya

Avocat chargé de la présentation Avocat du juge de paix

**ORDONNANCE**

1. À la demande de l’avocat chargé de la présentation, Me Ian Smith, sans que l’avocat du juge de paix ne prenne position, notre comité d’audition ordonne d’interdire la publication de tout renseignement susceptible d’identifier le défendeur mentionné aux paragraphes 17 à 21 de l’Avis d’audience daté du 28 février 2019.

Fait dans la ville de Toronto, dans la province de l’Ontario, le 5 novembre 2019.

COMITÉ D’AUDITION :

L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz